



Négociations Annuelles Obligatoires 2025

1ère réunion du 21 octobre 2024

Lors de cette première réunion, la Direction des Ressources Humaines s'est limitée à résumer les revendications des organisations syndicales, sans pour autant les avoir étudiées au préalable alors qu'elles avaient été envoyées comme demandé vendredi dernier.

La première proposition faite par le DRH France, Mr Hervé ARNAUD, est la suivante :

Non-cadre :

- Augmentation générale : **1 % au 1^{er} janvier 2025**
- Augmentation individuelle : **0,6 % au 1^{er} avril 2025**
- Budget promo / développement (RH) : **0,2 % en 2025**

Cadre :

- Augmentation individuelle : **1,8 % au 1^{er} juillet 2025**

Le SNI-UNSA considère ce budget exagérément éloigné de ses revendications et espère que lors de la réunion du 31 octobre, la Direction reviendra à la table des négociations avec des propositions en lien avec les attentes des salariés, en ayant pris soin d'examiner toutes nos demandes complémentaires.